

**A TOUS LES PROFESSIONNELS DE CONCORDE**

Chers amis,

Le groupe de travail composé de PNT, PNC, PS, Ligne et Essais a élaboré les statuts de l'Association dite ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE CONCORDE ET DU SUPERSONIQUE dans le but de grouper en une étroite solidarité tous ceux qui appartiennent ou ont appartenu par leur profession à la mise en service et à l'exploitation de Concorde et du Supersonique.

Les statuts ont été déposés à la Préfecture de Police de Paris le 26 Janvier 1990.

Le récépissé de déclaration d'Association nous a été délivré le 8 Février 1990.

L'insertion au Journal Officiel de la déclaration de notre Association doit paraître début Mars.

Le siège social a été fixé à l'Aéro-club 6 rue Galilée - 75116 PARIS.

Vous êtes donc cordialement invités à assister à la 1ère Assemblée Générale qui aura lieu :

**LE MERCREDI 4 AVRIL 1990 A 10 HEURES**

à l'Aéro-club de France, 6 rue Galilée - 75116 PARIS

Cette Assemblée sera suivie à 12h30, pour ceux qui le désirent, d'un déjeuner amical pris au restaurant de l'Aéro-club de France.

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation des statuts et du règlement intérieur
- Rapport moral
- Rapport financier
- Compte-rendu technique de l'exploitation actuelle de CONCORDE
- Election des 24 membres du Conseil d'Administration
- Programme des différentes manifestations à venir :
- Questions diverses.

En espérant avoir le plaisir de nous retrouver nombreux, nous vous prions de croire, Chers Amis, à l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

.../...

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS  
DE CONCORDE ET DU SUPERSONIQUE  
Aéro-club de France  
6, rue Galilée  
75116 PARIS

**BULLETIN REPONSE**

à retourner le plus tôt possible à l'un  
des signataires de la lettre  
ou au Siège Social

Nom : Prénom :  
Adresse :  
Tel domicile : Tel professionnel :

- J'assisterai à l'Assemblée Générale du 4 Avril 1990
- J'assisterai au déjeuner qui suivra à 12h30 (prix 150 F payable pendant le repas)
- Je vous adresse ma demande d'admission accompagnée d'un chèque de 150 F à l'ordre de l'A.P.CO.S. et de 2 photos d'identité en noir et blanc

- Pour être candidat au Conseil d'Administration, il faut adresser une lettre à l'A.P.CO.S pour faire acte de candidature avant le 19 Mars 1990.

- Seuls auront le droit de voter les membres ayant adressé une demande d'admission et ayant acquitté leur cotisation, les autres pourront assister à titre d'observateur.

-----  
**POUVOIR**

Je ne peux assister à l'Assemblée Générale du 4 Avril 1990 et donne mon pouvoir pour me représenter à :

Date et Signature :

(faire précéder la signature de la mention)  
"Bon pour pouvoir"

